

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNE DE SAINTE JALLE
Délibération 25-53

Envoyé en préfecture le 22/09/2025
Reçu en préfecture le 22/09/2025
Publié le
ID : 026-212603062-20250922-DELIB2553-DE

Séance du 11 Septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Jeudi 11 Septembre 2025 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Marie-Noëlle ARMAND, Maire

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	11
Nombre de membres présents	06
Qui ont pris part à la délibération	09
Date de la convocation	05 Septembre 2025

Présents : ARMAND Marie-Noëlle, David ANTOINE, Jean-Pierre AUDEOUD, Benjamin LIOTAUD, Baptiste QUIDU, Frédéric ROUX,

Excusés : Fabien BROSILLE, pouvoir à Mr ROUX
COQUET Laurence donne pouvoir à Mme ARMAND
SEGUIN Stéphane donne pouvoir à Mr LIOTAUD

Absents : LECOQ Joëlle, BONNIFACY Laurent
Secrétaire de séance : AUDEOUD Jean-Pierre

OBJET : DEVIS CIMETIERE

Afin de terminer le cheminement du cimetière nous avons demandé 2 devis pour du ciment désactivé :

-1/ Devis chez VIAL pour un montant de 22 362€ HT

-2/ Devis chez BRAJA pour un montant de 20 285€ HT.

Le devis de BRAJA a été retenu sous réserve d'une visite sur le terrain pour confirmation des travaux à réaliser.

Par ailleurs, nous avons fait effectuer un devis pour « le Jardin du Souvenir » par l'entreprise BENINTENDI MARBRIER à VAISON LA ROMAINE en 2023. Nous avons fait remettre à jour ce devis. Celui-ci s'élève à 5 970€ HT.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ,

➤ **ACCEPTE** le devis de BRAJA sous réserve de la visite sur le terrain.

➤ **AUTORISE** Madame Le Maire à procéder à toutes les formalités administratives.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Le Maire
Marie-Noëlle ARMAND

